

Ma demande de retraite en ligne



www.lassuranceretraite.fr

Informations et services en ligne pour préparer et gérer votre retraite



www.youtube.com/lassuranceretraite



www.facebook.com/lassuranceretraite



3960 Service 0,06 € / min
+ prix appel

De l'étranger, d'une box ou d'un mobile, composez le 09 71 10 39 60.

Ref. 352003 - 04/2017 - Réalisation : Studio graphique, Cnav - Illustrations : By Benoît



Ma demande de retraite en ligne

Partir à la retraite en quelques clics, c'est possible avec le service en ligne « Demander ma retraite » accessible depuis votre espace personnel sur www.lassuranceretraite.fr.



Comment ça marche ?

- 1 Connectez-vous à votre espace personnel sur www.lassuranceretraite.fr puis sélectionnez le service en ligne « Demander ma retraite ».
- 2 Renseignez votre date de départ et complétez le formulaire.
- 3 Joignez les pièces justificatives demandées puis validez votre demande de retraite.
- 4 Un conseiller examine votre demande et veille à l'attribution de vos droits à la retraite. Il vous contacte si besoin pour compléter votre dossier.
- 5 Vous recevez le premier versement de votre retraite le mois suivant votre date de départ (date spécifique en Alsace-Moselle).

BON À SAVOIR

Votre demande de retraite doit être déposée 6 à 4 mois avant la date de départ souhaitée pour un passage à la retraite en toute sérénité.

Comment joindre mes pièces justificatives en ligne ?

- Scannez ou photographiez vos documents.
- Veillez à ce que les fichiers soient nets, bien cadrés et lisibles.
- Sur votre ordinateur, créez un dossier spécifique pour retrouver facilement vos documents et renommez-les pour bien les distinguer.
- À l'étape 5 du service en ligne « Demander ma retraite », cliquez sur le bouton « Joindre » pour transmettre vos fichiers.

Mémo démarches

 **6 à 4 mois avant votre départ**

Demandez votre retraite

Connectez-vous à votre espace personnel puis sélectionnez le service en ligne « Demander ma retraite ».

 **3 à 1 mois avant votre départ**

Informez votre employeur

Renseignez-vous auprès de votre service du personnel pour respecter votre préavis de départ.

 **Pendant l'instruction**

Suivez l'avancement de votre demande

Connectez-vous à votre espace personnel puis sélectionnez le service en ligne « Suivre ma demande en cours ».

 **Quelques semaines avant la date de départ**

Nous vous adressons votre notification de retraite

Ce courrier, vous informe du montant de votre retraite, de son point de départ. Il justifie de votre statut de retraité.

RETRAITE



 **1 mois après votre départ**

Nous vous versons le 1^{er} paiement de votre retraite

Vous percevez le premier versement le mois suivant votre date de départ.